

Mot de passe : 17EL04

Éthique et progrès

L'éthique freine-t-elle le progrès ? La recherche scientifique peut-elle s'affranchir de toute éthique ?

Promotion de l'Éthique Professionnelle

Concours 2014

Approche

L'éthique est un domaine qui m'intéresse depuis longtemps, car la notion d'éthique se trouve souvent au cœur des débats de société Aujourd'hui, étudiante en agronomie (« science du vivant »), les questions d'éthique liées à la biologie m'intéressent encore plus particulièrement. Des stages en laboratoire réalisés au cours de mon cursus dans ce domaine m'ont permis de découvrir l'éthique dans son application concrète du point de vue de la législation, ainsi que les critiques qui pouvaient être formulées face à des procédures parfois assez lourdes pour certains protocoles « secondaires ». J'ai donc choisi d'étudier le rôle de l'éthique dans la recherche scientifique pour montrer qu'elle ne se limite pas à la validation d'un protocole dans les laboratoires mais qu'on contraire, elle s'étend bien au-delà, vers les questions liées au sens même de la recherche.

Ceci permet alors d'aborder l'éthique en recherche autrement, et de réfléchir différemment aux problèmes posés concrètement par son application pratique.

Résumé

Je cherche ici à montrer l'utilité de l'éthique dans la recherche scientifique et sa capacité à susciter un réel progrès. Différents arguments fréquemment soulevés contre l'éthique en recherche sont tout d'abord explicités avant qu'une réponse ne soit avancée. Ces arguments se regroupent en 3 catégories, selon leur nature : anthropologique, pratique, et enfin philosophique. Il est montré que l'éthique qui est tournée vers l'agir, est importante pour encadrer la curiosité naturelle de l'homme qui s'exprime dans la recherche, ce qui permet un réel progrès. Dès lors, une réelle réflexion est à mener pour considérer l'impact de l'éthique sur la société, et ne pas uniquement la réduire à une connaissance théorique limitant les avancées de la science. Cependant, il est aussi montré qu'il serait illusoire de la considérer comme une « recette magique » applicable systématiquement. Ainsi, face à la question des différents systèmes de valeurs qui empêchent une éthique universelle, il semble qu'il est important à la fois de considérer la spécificité de l'objet d'étude, le vivant, mais aussi de s'appuyer sur la raison éclairée de chacun. Cette dernière peut être soutenue par différents principes de conduite universels.

Bibliographie

Descartes R. 1637. *Discours de la méthode*, 6ème partie. Pléiade. Page 168

Fagniez P.L., député. 2006. *Cellules souches et choix éthiques, rapport au Premier Ministre*. Page. 98

Jonas H. 1979 *Le Principe Responsabilité*. Champ Flammarion. Page 40-41.

Kant E. 1785 *Fondements de la métaphysique des mœurs*.

Rey O. 2006. *Une folle solitude, Le fantasme de l'homme auto-construit*.

Ricœur P. 1990. *Soi-même comme un autre* (VII Le soi et la visée éthique).Pages. 200-201

<http://www.genethique.org>

Introduction

Que nous pensions en physique à la découverte de l'électricité, en biologie à la maîtrise de la vaccination, des antibiotiques ou encore de la transplantation cardiaque, immédiatement le mot « progrès » nous vient à l'esprit. Ces découvertes permettent un bond en avant magistral dans notre compréhension – et donc dans l'utilisation pour notre service, du vivant. On aurait tort cependant de considérer comme progrès, c'est-à-dire ce qui marque une étape dans le sens d'une amélioration, toute découverte de la science.

En effet, dans le contexte actuel de mondialisation et d'accroissement de la population mondiale, les pressions économiques sont plus fortes que jamais et se ressentent notamment dans la recherche, avec par exemple la toute puissance de l'industrie pharmaceutique « *Big Pharma* ». Cela contribue à pousser la recherche vers certains domaines, sans que l'on sache toujours si les résultats recherchés apporteront une réelle amélioration pour l'homme.

De plus, avec les avancées technologiques dans les laboratoires, on sent de plus en plus se creuser le fossé séparant la population des « profanes » de celle des scientifiques chercheurs. Cette dernière véhicule des images souvent fantasmées, du savant fou qui joue à dieu dans son laboratoire, au chercheur, acheté par telle ou telle grande société et n'hésitant pas à modifier ses résultats pour donner satisfaction et tromper la population. Ces images, bien que souvent fabulées, montrent néanmoins que le chercheur est, par sa position, très fréquemment confronté à des questions sur le but et le sens de son action : Est ce que ce que je fais est bon ? Quelles seront les conséquences sur les individus et l'humanité ?

C'est pourquoi il est nécessaire de s'interroger sur place que l'éthique doit prendre dans la recherche scientifique, particulièrement en biologie où le matériau sur lequel travaille le scientifique n'est pas quelconque, mais un matériau vivant (parfois humain), à quelque échelle que cela soit. Est-il possible de progresser en sciences sans enfreindre des lois explicites ou des règles éthiques ? La connaissance du vivant peut elle s'affranchir de toute exigence éthique ?

I. L'éthique, un carcan de règles qui freine la recherche ?

En France, depuis 1983, un Comité Consultatif National d'Éthique (le CCNE) existe, mais il est évident que le questionnement éthique face aux progrès de la science a commencé il y a bien plus longtemps, ne serait-ce que lors de la mise au point et l'utilisation de la bombe A au cours de la 2nde guerre mondiale. Ainsi, chaque fois que les scientifiques ont de nouvelles possibilités techniques, se pose la question : est-il ou non éthiquement acceptable de s'engager dans de telles voies ?

A. Raisons s'appuyant sur la nature de l'homme.

- 1) Selon la définition de Paul Ricœur, le terme d'éthique doit être réservé « pour la visée d'une vie accomplie sous le signe des actions estimées bonnes ». ¹ Selon cette définition, l'éthique a donc pour objet principal des fins. En pratique, dans la recherche, cela se traduit par certaines règles encadrant le travail du chercheur. L'éthique peut, dès lors, freiner l'acquisition de connaissance en empêchant certaines pratiques de recherche, comme la possibilité de breveter le vivant, ou en limitant la recherche dans des domaines comme la recherche sur l'embryon.

¹ Ricœur P. 1990. *Soi-même comme un autre* (VII Le soi et la visée éthique). Pages. 200-201

Or, l'homme ne naît pas avec un savoir inné, il progresse et croît, en acquérant de nouvelles connaissances. Limiter sa recherche irait donc à l'encontre de ce besoin de connaissance vital et naturel.

- 2) De plus, en limitant la recherche dans certains domaines, l'éthique empêche potentiellement de grandes découvertes, telles que des traitements de maladie encore incurables ou la résolution du problème de la faim de le monde. Le chercheur a, comme l'explique Descartes, une responsabilité dans la résolution de tels problèmes: « Sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique, et que commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusqu'où elles peuvent conduire (...), j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer, autant qu'il est en nous, le bien général de tous les hommes. ».² Nous nous retrouvons alors face au paradoxe d'une éthique qui empêcherait ou limiterait le bien.

B. Raisons pratiques

- 1) Dans des cas de recherche dont on a questionné la pertinence éthique (recherches sur cellules souches, sur l'ADN...), on a souligné l'hypocrisie qu'il pouvait y avoir à interdire pour des raisons éthiques des pratiques qui se faisaient pourtant soit dans d'autres pays moins regardants sur ces questions d'éthiques, soit en France où les lois pouvaient être contournées. Ces interdictions perdent alors tout sens si elles ne sont appliquées que pour certains, alors que l'éthique devrait, elle, être universelle. Au-delà de cela, on a souligné dans les conflits récents confrontant les partisans et les opposants à des règlements éthiques plus contraignants (sur les cellules souches par exemple), qu'en freinant la recherche comme on le faisait en France depuis toujours, notre pays prenait un retard considérable en matière de découvertes et d'innovations scientifiques face à des pays beaucoup plus libres de droits tels que les Etats Unis. Autoriser de telles recherches en France pourrait permettre à la communauté scientifique française de rattraper son retard et même de devancer les autres pays pour éviter les déviations qu'ils peuvent générer. On pourrait ainsi faire avant l'autre pour faire mieux.
- 2) Notons également qu'il est très difficile d'ériger un principe éthique à propos d'objets nouveaux. Or, ceux-ci sont pourtant précisément l'objet de la recherche. Un principe ne peut être érigé que lorsqu'on a une connaissance de l'objet. Comment alors avoir une telle connaissance si l'on n'étudie pas l'objet ? Les règles fixées sont donc condamnées à avoir un temps de retard sur ce qui se fait en pratique.

C. Raison philosophique

Enfin, comment ériger une réflexion éthique en loi universelle ? En effet, Paul Ricoeur définit comme nous l'avons vu, « la visée d'un vie accomplie sous le signe d'actions **estimées bonnes** ». L'action devrait donc être seulement estimée bonne, pour être éthique. Cela pose deux problèmes. D'une part, comment définir le bon ? Il semble difficile de trouver un critère absolu et universel pour le déterminer. Or, l'action doit être estimée bonne, mais qui a le pouvoir de dire qu'une action est bonne et l'autre non ? De là découle la seconde interrogation. Si le bon ne peut pas être défini de manière universelle, et qu'une action est dite éthique par le seul fait d'une « estimation », comment de là ériger un principe éthique qui puisse s'appliquer à tous ? En effet, si une action est dite éthique dans un pays et contraire à l'éthique dans un autre, l'éthique perd toute utilité.

² Descartes R. 1637. *Discours de la méthode*, 6ème partie. Pléiade. Page 168

II. Pourquoi il est pourtant indispensable d'adopter une éthique dans le domaine de la recherche scientifique, et pourquoi celle-ci ne nuit pas, mais au contraire, le permet

L'éthique n'est pas une connaissance spéculative, elle est, comme on le retrouve dans son étymologie, ce qui permet d'articuler le savoir et l'agir (*ethos* = comportement). Sa raison d'être est au fondement même de la démarche scientifique. Cette démarche en effet ne trouve pas de sens pour elle-même. Pourquoi œuvrer pour le progrès scientifique ?

Accusation d'hypocrisie et d'action contre la nature de l'homme:

Comme nous l'avons montré, il est naturel pour l'homme de chercher et de vouloir comprendre le vivant et ce, à la fois pour satisfaire sa curiosité naturelle mais aussi pour mieux le maîtriser. Cependant, cette curiosité qui caractérise l'homme n'est pas toujours bonne à alimenter, et Aristote distingue justement la curiosité qu'il considère comme un vice de la studiosité qui est la vertu associée. Dans l'histoire de la recherche, plusieurs projets furent menés pour satisfaire cette curiosité au sens d'Aristote, et aboutirent à des résultats réellement néfastes. A titre d'exemple, on peut penser au projet Manhattan qui mena au largage des bombes atomiques sur le Japon. Ce projet fut conçu comme une expérience scientifique, les différentes tâches ont été compartimentées pour que chaque groupe de scientifique ne sache pas ce que faisait l'autre. Cela mena un des groupes s'occupant de mesurer les rayonnements lumineux et de chaleur de façon précise à vouloir larguer une 3ème bombe pour faire plus de mesures. Cet exemple montre que la curiosité « naturelle » de l'homme n'est pas nécessairement bonne mais qu'elle peut bien au contraire avoir un réel coût pour l'humanité. Ainsi, pour délimiter la curiosité de la studiosité, il est nécessaire de les encadrer par des lois éthiques là où, par excellence, elles peuvent s'exprimer, c'est-à-dire la recherche scientifique.

L'éthique permet, dans ce cas, de donner la liberté de choisir puisqu'elle donne les éléments de réflexion pour prendre la meilleure décision, et par la voie de comités consultatifs par exemple, avertit lorsqu'elle estime que la recherche s'engage dans une voie qui peut être nuisible pour le bien commun.

Pour preuve, l'éthique n'interdit pas. Le CCNE par exemple émet des avis positifs ou négatifs et non des lois, dont les politiques/législateurs peuvent s'inspirer ou non. Elle donne les éléments pour réfléchir, un avis, puis laisse faire. Ainsi, l'argument qui fait valoir qu'il est hypocrite d'interdire une pratique déjà largement répandue (officiellement ou non) dans les laboratoires ne tient pas d'un point de vue éthique : l'éthique juge une démarche, des faits, des conséquences probables et, en fonction de cela un avis peut être émis. Le reste est affaire de politique. Prenons le cas de la recherche sur l'embryon : Elle est autorisée légalement, mais certains refusent d'y participer pour des raisons éthiques. A l'inverse, ceux qui voulaient la pratiquer alors qu'elle n'était pas encore autorisée trouvèrent les moyens pour le faire (en France ou ailleurs). Il est donc important de ne pas confondre la loi juridique qui interdit ou autorise certaines pratiques, de l'éthique qui cherche à leur donner une valeur.

L'éthique n'est pas nécessairement le chemin le plus court, mais elle assure une démarche bonne

Le scientifique évolue « à l'aveugle » dans un domaine encore inconnu. Il peut choisir d'avancer dans cette voie en gardant les principes éthiques, ce qui n'est pas nécessairement le plus rapide. Il peut aussi considérer qu'une voie plus rapide et plus simple est possible, et s'y engager en s'éloignant des principes éthiques.

Il prend alors plusieurs risques : celui d'aller trop loin, dans une voie sans retour possible, et d'être dépassé par ses découvertes. Cela fut le cas lors des recherches sur le nucléaire qui apportèrent une énergie bon marché facilement utilisable, mais menèrent aussi aux bombes atomiques. En biologie, on peut y voir un équivalent dans les recherches sur l'ADN qui menèrent certains à réaliser ou à vouloir réaliser du moins des hybridations homme/animal dans les pays l'autorisant (Chine, Canada, Grande Bretagne...).

Un second risque est de buter sur certains obstacles imprévus au départ. En effet ces voies sont, par définition, inexplorées et il n'est pas rare d'y découvrir des difficultés non évaluées initialement. On peut citer le cas des recherches sur les cellules souches. En s'affranchissant des interdits qui étaient alors encore en vigueur en Europe, de nombreuses recherches furent menées sur ce thème aux USA et les résultats furent, jusqu'à ce jour, décevants. *« Pour certains (...) il peut paraître plus légitime de réaliser des recherches sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires pour produire des connaissances fondamentales plutôt que pour en retirer un bénéfice thérapeutique. La poursuite de buts thérapeutiques au bénéfice de la collectivité est une position utilitariste. »*³

On voit ainsi que même si les cellules embryonnaires (pour reprendre un cas emblématique du débat bioéthique actuel) présentent à première vue des avantages notables par rapport à d'autres cellules, elles ne sont pas encore assez bien connues pour permettre un réel apport à la médecine. On pourra arguer que ce n'est que par une recherche approfondie que l'on parvient à des résultats concluants. Cependant, pendant que certains exploraient les potentialités des cellules embryonnaires avec peu de résultats, d'autres, comme le professeur Shinya Yamanaka au Japon, ont choisi une autre voie en étudiant les cellules pluripotentes induites. Ces dernières ne posent pas de problème éthique et ont donné des résultats intéressants, récompensés par un prix Nobel de médecine.

Dans ce cas, l'éthique permet bien une innovation, en recherchant des voies parallèles ne soulevant pas de tels problèmes et ces voies peuvent se révéler tout autant voire plus prometteuses que celles proposées initialement. Elle n'empêche donc pas la connaissance du vivant mais l'encadre pour éviter les conséquences néfastes pour certains individus, la société, voire l'humanité.

Accusation de la prise de retard par rapport à d'autres et de limiter la découverte de remèdes

L'éthique s'intéresse à la démarche entière, pas uniquement au résultat, elle n'est pas utilitariste. En effet, comme nous l'avons montré, elle a pour objet de guider l'action en vue du résultat. On peut s'interroger sur ce point : pourquoi prendre en compte toute une démarche, puisque seuls les résultats sont attendus et retenus ? Mis à part quelques cas particuliers, on ne connaît généralement pas les circonstances qui ont menées aux grandes découvertes de la recherche.

Olivier Rey explique ceci : « Une vérité ne vaut que dans un certain contexte, qui la limite et lui donne sens. L'enjeu n'est pas de substituer la vérité à l'erreur, mais d'inscrire la vérité dans le cadre qui lui permet d'être vérité. Le trajet proposé n'est pas une ligne droite, il comporte des détours. (...) Le chemin a ses fantaisies, ses aléas. S'en agaceront ceux qui veulent aller droit au but. C'est un des grands soucis de notre temps : aller droit au but. Mais,

³ Fagniez P.L., député. 2006. *Cellules souches et choix éthiques, rapport au Premier Ministre*. Page. 98

à force, le but disparaît dans le souci d'y aller vite et droit. Car, au fond, il en va en pensée comme en amour : *ce qu'on obtient est indissociable de la façon dont on l'obtient.* ».⁴

Certes, le résultat est important. Cependant, si pour y parvenir il a fallu dépasser ce qui est acceptable, que cela remet en cause les fondements de notre société et que cela la déconstruit plus qu'autre chose, quel sera le bénéfice final ? Si par la recherche sur le clonage on parvient à réaliser un clonage thérapeutique chez l'homme et que cela permet de sauver des personnes par des greffes par exemple, cela semblera une prouesse à la fois technique et médicale. Cependant, cela modifierait aussi profondément un fondement de notre société qui est de ne pas instrumentaliser l'être humain. Quelle liberté aurait un individu créé à l'identique d'un autre ? On le déterminerait (et sélectionnerait) pour sa génétique, sa capacité à donner tel ou tel organe, et non pour lui-même.

Le bénéfice pour le pays qui aura imposé une démarche éthique à ses scientifiques ne sera certes pas visible immédiatement comme peut l'être un prix Nobel ou un brevet. Il sera de l'ordre de la sûreté, et peut s'exprimer par le principe de précaution de Hans Jonas « Agis de façon à ce que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre ».⁵ Il affirme également que « Nous n'avons pas le droit d'hypothéquer l'existence des générations futures à cause de notre simple laisser-aller ». Cela résume la volonté de ne pas prendre le risque de détruire les sociétés par une utilisation de techniques néfastes. Ainsi, adopter de tels principes éthiques demande une réflexion importante au niveau politique car on renonce à un gain pourtant concret et visible pour lui préférer un bien moins mesurable qu'est la stabilité de la société.

Argument du retard de l'éthique et de l'impossibilité de légiférer sans connaître le sujet

Comme nous l'avons dit précédemment, il faut bien distinguer la réflexion éthique des lois, qui sont établies en fonction des conseils éthiques, mais aussi des enjeux économiques, politiques et sociaux. Certes, les lois sur les sujets de bioéthique arrivent en général après les premiers travaux sur le sujet, on ne peut pas interdire ce qu'on ne connaît pas. Ainsi, lorsqu'aucune loi n'est publiée, le scientifique est laissé à son libre arbitre face à la possibilité de réaliser ou non ces nouveaux travaux. Cependant, l'éthique, elle, est en quelque sorte à disposition de quiconque, quelle que soit l'avancée de la législation.

Elle permet au chercheur d'évaluer son objet de travail pour décider s'il est bon ou non de poursuivre dans cette voie. Pour cela, l'éthique propose d'évaluer la situation dans trois dimensions : son objet, les intentions qu'on lui prête et les circonstances de sa réalisation. Cependant, même là il est très délicat d'établir des généralités (il est bon de faire ceci, mauvais de faire cela) car, d'une part, cela renvoie à des systèmes de valeurs qui peuvent varier fortement d'une société à une autre et d'un individu à un autre ; et d'autre part, on parle du vivant, il peut donc être nécessaire de reconnaître la singularité de chaque cas/objet/individu, faire de la casuistique. L'entreprise éthique semble alors fortement compromise.

Il n'y a pas de réponse absolue. Cependant, la solution qui semble la plus cohérente est l'appel à une caractéristique propre à l'homme : sa raison. En effet, en revenant à l'étymologie de ce terme, *ratio* en latin, on peut remarquer que la raison est ce qui permet de donner sa mesure à chaque chose. Elle est universelle et donc utilisable par tous. Kant donne des principes, impératifs, qui permettent de la guider, comme « Agis de telle façon que la maxime de ton action puisse être érigée en loi universelle applicable par tous » ou encore « Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans

⁴ Rey O. 2006. *Une folle solitude, Le fantasme de l'homme auto-construit*

⁵ Jonas H. 1979 *Le Principe Responsabilité*. Champ Flammarion. Page 40-41.

toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen. »⁶
Ces principes permettent de guider la raison, et le scientifique peut ainsi mesurer sa responsabilité et la portée de son acte lorsqu'il agit, au-delà des considérations économiques ou politiques.

Si le scientifique s'interroge honnêtement, en dehors de tout biais de réflexion, sur l'objet, ses intentions et les circonstances de son action ; s'il estime que dans son travail il regarde la personne humaine avec le respect qui lui est dû, non comme un seul moyen mais aussi comme une fin ; et s'il considère également que son action pourrait être une loi universelle, il peut alors estimer que sa démarche est éthique et bonne. S'il ne peut pas l'affirmer (sans nécessairement affirmer le contraire) il saura que sa démarche n'est pas forcément éthique et pourra choisir de poursuivre ou non dans cette voie, la conscience éclairée.

Sans éthique, le scientifique se fie à des arguments qui peuvent être d'ordre politique, économique et/ou sociaux, mais le résultat obtenu, même s'il représente un progrès technique n'en sera pas forcément un du point de vue moral.

Conclusion

Nous avons vu que l'éthique est ce qui permet d'articuler le savoir et l'agir. L'homme est par nature curieux, mais cette curiosité, pour être bénéfique à tous, doit être encadrée. L'éthique ne freine donc pas le progrès mais au contraire permet un vrai progrès. Cependant, elle est fortement liée aux différents systèmes de valeurs d'une part, et, lorsqu'elle touche le vivant, il est important de discerner la singularité de chaque objet par la casuistique. Il semble donc nécessaire de mener une réelle réflexion éthique sur toute nouvelle piste de recherche pour discerner de son bien fondé et des bien que l'on peut en attendre. Pour cela, la raison humaine « éclairée » doit agir, et des préceptes comme ceux de Kant ou Jonas peuvent aider à la réflexion.

Caractères (espaces compris) : 20 023

⁶ Kant E. 1785 *Fondements de la métaphysique des mœurs*.